

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 25 janvier 2024

ÉLECTION PARTIELLE POUR LE RENOUVELLEMENT INTÉGRAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARJOLS

Les électeurs de la commune de Barjols sont appelés aux urnes le dimanche 10 mars 2024

Constatant le nombre de démissions au sein du conseil municipal, l'arrêté préfectoral du 22 janvier 2024 a porté convocation des électeurs pour une élection partielle intégrale des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Barjols.

Le premier tour de scrutin aura lieu le **dimanche 10 mars de 8h00 à 18h00**.

Dans l'hypothèse d'un second tour, il aurait lieu le **dimanche 17 mars 2024** dans les mêmes conditions qu'au premier tour.

Les modalités de dépôt de candidatures et de campagne électorale sont consultables [ICI](#)

**Service de la communication interministérielle
de l'État en département**

Bd du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209 - 83070 TOULON Cedex



var.gouv.fr



@Prefet83



@Prefet83